

achat de terrain contesté par les voisins

Par ardeche07, le 21/11/2012 à 21:55

bonsoir, voilà j'ai acheté en Corse un terrain devant notaire, j'ai mon acte de propriété. Hélas je suis embété par les voisins de ce terrain que je viens d'acheter. En effet, ces voisins revendiquent le droit de propriété sur ce terrain en invoquant que depuis plus de trente ans, ils l'ont entretenu, et ne veulent pas me laissser pénétrer sur mon terrain ni faire venir un géomètre, en conclusion ils ont décidés de s'accaparer ce terrain gratuitement. J'ai acheté ce terrain des héritiers d'une succession et qui ont eut également un titre de propriétaire. Merci de me donner des conseils.

Par Laure11, le 22/11/2012 à 12:26

Bonjour,

Je vous conseille tout simplement d'aller à la Gendarmerie avec votre titre de propriété et leur expliquer la situation.

Tenez-nous au courant.

Par ardeche07, le 22/11/2012 à 15:47

bonjour, j'ai déjà vu la gendarmerie et on m'a répondu que ce n'était pas de leur ressort.

Qui a payé la taxe foncière sur le terrain pendant les 30 ans ? A quel nom figure t'il sur la matrice cadastrale ?

Par HOODIA, le 23/11/2012 à 16:27

Il appartient à la partie adverse de prouver ses dires , et de montrer une validation de la prescription trentenaire .